



LA VIE DES TITRES PROFESSIONNELS

N°46 – Novembre 2025



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,
DES SOLIDARITÉS
ET DES FAMILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Table des matières

INTRODUCTION	3
LES DERNIERES PARUTIONS AU JOURNAL OFFICIEL	4
LES PROCHAINS TITRES AVEC DATES D'EFFET A TROIS MOIS	8
LES PROCHAINS TITRES ARRIVANT A ECHEANCE A TROIS MOIS	11
LA PROGRAMMATION DES FUTURES JOURNEES DE LA CERTIFICATION	11

Introduction

Le Journal de la Vie des Titres (JVT) paraît mensuellement au rythme des publications au Journal Officiel.

Destiné à l'ensemble des centres agréés par le ministère du Travail, il a pour vocation de vous informer sur l'actualité des titres professionnels à partir des parutions au Journal Officiel.

Vous trouverez tous les éléments constitutifs des titres professionnels tels que la date d'effet, la date d'échéance, le niveau ainsi que la commission professionnelle consultative dont dépend le titre.

Dans le cas d'une modification ou d'une révision d'un titre professionnel une attention particulière sera portée sur les principaux changements issus de l'analyse du métier visé ainsi que les correspondances entre les blocs de compétences lorsqu'elles existent mais également les éventuelles adaptations ou changements de plateaux de certification.

Une rubrique du journal est consacrée aux titres arrivant à échéance au cours du prochain trimestre ainsi qu'un récapitulatif des titres ayant une date d'effet qui s'appliquera dans ce même laps de temps pour vous permettre d'anticiper vos organisations.

Enfin, le journal vous informe des futures dates de journées de la certification. Ces journées, sous forme de webinaires, sont ouvertes à tous sur inscription.

Elles sont dédiées aux titres professionnels du ministère du Travail en création ou en révision et vous permettent d'être en relation directe avec les ingénieurs de formation sectoriels de la direction de l'ingénierie de l'Afpa qui pourront vous apporter des informations complémentaires sur les évolutions des référentiels et répondre à vos questions.

Ils seront bientôt accessibles en format podcast sur les sites [responsable de session](#) et [jury du titre](#).

Pour toute information complémentaire un courriel est à votre disposition : journalviedestitres@afpa.fr.

Pour mieux vous repérer, ci-dessous la légende qui reprend l'état de publication au Journal Officiel des titres professionnels concernés.

Légendes :



Modification* : le titre a nécessité une modification inscrite au Journal Officiel



Création* : un nouveau titre a été créé et vient d'être inscrit au Journal Officiel



Prorogation* : la durée de vie du titre a été prolongée pour une durée déterminée



Révision* : le contenu d'un titre a été revu et réactualisé

Les dernières parutions au Journal Officiel

Parution au JO au mois d'octobre

JO du 04/10/2025

R

[Arrêté du 30 septembre 2025](#) portant **révision** du titre professionnel de **peintre en carrosserie (PC)**.
Niveau : 3

Le titre professionnel est enregistré dans le répertoire national des certifications pour **une durée de cinq ans à compter du 8 octobre 2025**. Commission professionnelle consultative « Industrie ».

Nouveau code RNCP : [41533](#)

Journée de la certification : A venir

Nécessitant une évolution de plateau de certification : non

La révision du titre en 2025 conserve son intitulé et présente une configuration en deux activités type, qui correspondent toujours aux besoins du marché du travail et qui se rapprochent des qualifications du ministère de l'éducation nationale, notamment du CAP.

Les activités type sont :

- Préparer les fonds avant peinture des véhicules légers ;
- Réaliser les applications de peinture sur véhicules légers.

Par ailleurs, les compétences "Préparer à la livraison les véhicules légers réparés selon une méthode professionnelle de rénovation" et "Corriger les teintes référencées par les constructeurs d'automobiles" sont supprimées.

La compétence "Réparer les plastiques automobiles selon les méthodes des constructeurs" est ajoutée.

La compétence "Confectionner (nouvellement : préparer) les teintes référencées par les constructeurs d'automobiles" est légèrement remodelée et adaptée aux évolutions du métier, en particulier celles liées à la préparation des teintes et à l'élaboration des mélanges.

Les évolutions liées à l'utilisation d'outils numériques ainsi qu'aux enjeux écologiques et énergétiques sont prises en compte dans la description des compétences professionnelles. Les savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels et savoir-faire organisationnels sont mis à jour en fonction de ces évolutions.

Le tableau de correspondance du RE :

Peintre en carrosserie Arrêté du 17/06/2019		Peintre en carrosserie Arrêté du 30/09/2025	
CCP	Préparer les fonds avant peinture des véhicules légers	CCP	Préparer les fonds avant peinture des véhicules légers
CCP	Réaliser les applications de laques sur véhicules légers	CCP	Réaliser les applications de peinture sur véhicules légers

JO du 12/10/2025

R

[Arrêté du 30 septembre 2025](#) portant **révision** du titre professionnel de **technicien de production en plasturgie** (TPP). Niveau : 4

Le titre professionnel est enregistré dans le répertoire national des certifications professionnelles sous le même intitulé **pour une durée de cinq ans à compter du 19 novembre 2025**. Commission professionnelle consultative « Industrie ».

Fiche RNCP : [41535](#)

Journée de la certification : A venir

Nécessitant une évolution de plateau de certification : non

Les travaux de veille ont permis de définir le contexte des emplois en termes d'attentes du marché et d'évolutions des technologies, des activités et des compétences à mobiliser.

Il en ressort que les activités et les compétences, définies dans le référentiel actuel du technicien de production en plasturgie, sont toujours en adéquation avec les besoins des entreprises du secteur. Certains intitulés ont cependant évolué pour plus de précision et d'exhaustivité.

Les organisations et technologies, déployées dans les unités de production du secteur, ne connaissent pas de changements pouvant impacter le métier. Ainsi, l'utilisation de robots ou cobots, déjà prise en compte lors de la précédente révision de ce titre, est confirmée car maintenant courante au sein des usines.

En ce qui concerne plus spécifiquement la notion d'usine 4.0 et les outils numériques associés, ils sont eux aussi maintenant largement déployés dans cette industrie. Cependant, le technicien de production en plasturgie, s'il doit être à l'aise dans un environnement numérique, n'a pas besoin d'avoir de compétences pointues dans ce domaine.

Enfin, l'actualisation des compétences transversales au regard du nouveau référentiel et les situations de handicap dans l'environnement professionnel ont été prises en compte dans le cadre de cette révision.

Le tableau de correspondance du RE :

	Technicien de production en plasturgie Arrêté du 28/07/2020		Technicien de production en plasturgie Arrêté du 30/09/2025
CCP	Régler et lancer une ligne automatisée de production plastique et surveiller son fonctionnement	CCP	Régler, démarrer et arrêter une ligne automatisée de production en plasturgie et assurer son fonctionnement
CCP	Organiser la production et optimiser le process de fabrication sur une ligne automatisée de production plastique	CCP	Coordonner les activités et optimiser le process de fabrication sur une ligne automatisée de production en plasturgie

R

[Arrêté du 30 septembre 2025](#) portant **révision** du titre professionnel de **technicien de maintenance industrielle** (TMI). Niveau : 4

Le titre professionnel est enregistré dans le répertoire national des certifications professionnelles sous le même intitulé **pour une durée de cinq ans à compter du 09 janvier 2026**. Commission professionnelle consultative « Industrie ».

Fiche RNCP : [41536](#)

Journée de la certification : 19/05/2026

Nécessitant une évolution de plateau de certification : non

Le titre professionnel "Technicien de maintenance industrielle" structuré en 4 activités et défini précédemment par l'arrêté de réexamen avec date d'effet au 09/01/2021, est toujours adapté aux besoins du marché du travail.

Les travaux de veille et d'analyse du travail permettent de recouper les informations sur plusieurs thématiques en maintenance industrielle, et notamment : les attentes sur le marché de l'emploi ; les activités et compétences mobilisées au poste de travail ; les compétences autour du numérique et l'industrie 4.0 à travers les objets connectés.

Il est mis en évidence que les compétences attendues au poste de travail du Technicien de maintenance industrielle sont toujours en adéquation avec les besoins des entreprises. De même, les organisations des services de maintenance ne connaissent pas de changements majeurs pouvant impacter le métier à ce niveau de qualification. L'utilisation d'outils numériques, déjà prise en compte dans le millésime précédent, est banalisée.

Des corrections sont apportées sur :

- la prise en compte du savoir-faire et du savoir sur les objets connectés (IoT) dans les compétences électriques et d'automatisme ;
- la prise en compte du handicap dans les interactions humaines en situation de travail ;
- la prise en compte de la prévention des risques sur la santé lors de l'utilisation de produits chimiques (par exemple : solvants de nettoyage, lubrifiants, dégraissant, décapant, etc).

Le tableau de correspondance du RE :

Technicien de maintenance industrielle Arrêté du 17/12/2020		Technicien de maintenance industrielle Arrêté du 30/09/2025	
CCP	Réparer les éléments électrotechniques et pneumatiques d'un équipement industriel	CCP	Réparer les éléments électrotechniques et pneumatiques d'un équipement industriel
CCP	Réparer les éléments mécaniques et hydrauliques d'un équipement industriel	CCP	Réparer les éléments mécaniques et hydrauliques d'un équipement industriel
CCP	Diagnostiquer une défaillance, mettre en service un équipement industriel automatisé et former l'exploitant	CCP	Diagnostiquer une défaillance, mettre en service un équipement industriel automatisé et former l'exploitant
CCP	Effectuer la maintenance préventive d'équipements industriels, proposer et réaliser des améliorations	CCP	Effectuer la maintenance préventive d'équipements industriels, proposer et réaliser des améliorations

R

Arrêté du 30 septembre 2025 portant **révision** du titre professionnel de **technicien en électronique de montage, de contrôle et de maintenance (TEMCM)**. **Niveau : 4**

Le titre professionnel est enregistré dans le répertoire national des certifications professionnelles sous le nouvel intitulé de technicien en électronique de montage, de contrôle et de maintenance **pour une durée de cinq ans à compter du 27 décembre 2025**. Commission professionnelle consultative « Industrie ».

Fiche RNCP : A venir

Journée de la certification : A venir

Nécessitant une évolution de plateau de certification : non

Le titre professionnel « Electronicien de montage, de contrôle et de maintenance », défini précédemment par l'arrêté du 4 décembre 2020 avec date d'effet au 27/12/2020 est constitué de 3 activités. Il est toujours adapté aux besoins du marché du travail. A l'occasion de cette révision, sans générer d'écart de compétences significatif, il est proposé de rajouter les connaissances liées aux nouvelles technologies numériques ainsi que les connaissances liées aux enjeux énergétiques et aux exigences de réparabilité (ou de durabilité). Il est proposé également de renommer l'emploi pour améliorer sa lisibilité auprès des entreprises.

L'examen du titre s'appuie sur des études de veille, des échanges avec des professionnels, notamment avec le Syndicat National des Entreprises de Sous-traitance Électronique (SNESE), d'enquêtes en entreprises, d'interviews et d'analyses des offres d'emplois. L'ensemble des informations ainsi obtenues, démontre, que les activités du titre « Electronicien de montage, de contrôle et de maintenance » restent les mêmes.

Pour favoriser leurs objectifs d'indépendance énergétique, les exigences de rentabilité et pour respecter la législation de transition écologiques et les normes de réparabilité (ou durabilité) nos industries mettent en œuvre des technologies numériques à fortes valeurs ajoutées telles que l'IOT, la 5G, l'IA, le cloud computing ou l'informatique quantique. Ces technologies impactent l'environnement industriel de l'électronicien de niveau 4 sans pour autant changer les activités et les compétences du métier.

Les offres d'emploi de niveau 4 de « technicien en électronique » étant plus nombreuses que les offres d'emploi de « électronicien », l'intitulé du titre professionnel EMCM - Electronicien de Montage, de Contrôle et de Maintenance devient TEMCM - Technicien en Electronique de Montage, de Contrôle et de Maintenance.

Le tableau de correspondance du RE :

	Electronicien de montage, de contrôle et de maintenance Arrêté du 04/12/2020		Technicien en électronique de montage, de contrôle et de maintenance Arrêté du 30/09/2025
CCP	Monter un système ou sous-ensemble électronique	CCP	Monter un système ou sous-ensemble électronique
CCP	Contrôler la conformité d'un système ou sous-ensemble électronique	CCP	Contrôler la conformité d'un système ou sous-ensemble électronique
CCP	Assurer la maintenance d'un système ou sous-ensemble électronique	CCP	Assurer la maintenance d'un système ou sous-ensemble électronique



Arrêté du 30 septembre 2025 portant **révision** du titre professionnel de **technicien en usinage assisté par ordinateur (TUAO)**. Niveau : 4

Le titre professionnel est enregistré dans le répertoire national des certifications professionnelles sous le même intitulé **pour une durée de cinq ans à compter du 08 décembre 2025**. Commission professionnelle consultative « Industrie ».

Fiche RNCP : [41537](#)

Journée de la certification : 04/11/2025

Nécessitant une évolution de plateau de certification : non

Les deux premiers blocs de compétences, portant sur la réalisation de pièces à partir d'un plan de définition, restent inchangés.

L'intitulé de ce bloc de compétences 3 est remplacé par « Préparer et mettre au point des productions en usinage à partir de modèles de définition numérique », afin de mettre en évidence l'utilisation de fichiers de définition numérique et d'un système de fabrication assistée par ordinateur dans la programmation de la production.

Les compétences du bloc restent les mêmes :

- Préparer la production de nouvelles pièces sur un système de fabrication assistée par ordinateur
- Organiser et préparer le poste de travail pour la mise en production de nouvelles séries de pièces
- Stabiliser et lancer des productions en usinage de série sur machines-outils à commande numérique
- Suivre et optimiser le process de production en usinage de série

Le tableau de correspondance du RE :

Technicien en usinage assisté par ordinateur Arrêté du 29/10/2020		Technicien en usinage assisté par ordinateur Arrêté du 30/09/2025	
CCP	Réaliser, à partir d'un plan, l'usinage de pièces unitaires ou de petites séries sur tour à commande numérique	CCP	Réaliser, à partir d'un plan, l'usinage de pièces unitaires ou de petites séries sur tour à commande numérique
CCP	Réaliser, à partir d'un plan, l'usinage de pièces unitaires ou de petites séries sur centre d'usinage	CCP	Réaliser, à partir d'un plan, l'usinage de pièces unitaires ou de petites séries sur centre d'usinage
CCP	Préparer et mettre au point des productions en usinage de série sur machines-outils à commande numérique	CCP	Préparer et mettre au point des productions en usinage à partir de définitions de formes numériques

R

[Arrêté du 30 septembre 2025](#) portant **révision** du titre professionnel de **technicien supérieur de maintenance d'éoliennes (TSME)**. Niveau : 5

Le titre professionnel est enregistré dans le répertoire national des certifications professionnelles sous le même intitulé **pour une durée de trois ans à compter du 15 novembre 2025**. Commission professionnelle consultative « Industrie ».

Fiche RNCP : [41534](#)

Journée de la certification : A venir

Nécessitant une évolution de plateau de certification : non

Le titre professionnel de Technicien supérieur de maintenance d'éoliennes (TSME niveau 5), défini par l'arrêté du 15 novembre 2020, a été créé en concertation avec les professionnels du secteur après trois années d'expérimentations. Il s'inscrit pleinement dans la politique de transition énergétique nationale. La configuration de ce premier millésime, déclinée en deux activités types et six compétences professionnelles, est adaptée aux attentes des entreprises et vise essentiellement la maintenance des éoliennes terrestres. Pour le millésime 2025, la structure reste en grande partie inchangée. Cependant, il est nécessaire de réajuster le périmètre des activités afin de prendre en compte le développement récent en France de l'éolien en mer et de mettre en évidence l'importance fondamentale de la sécurité. D'autre part, la compétence dédiée à la maintenance prédictive n'est plus d'actualité car l'analyse des données de fonctionnement est le plus souvent effectuée par des applications numériques d'intelligence artificielle.

Les travaux de veille et d'analyse du travail reposent sur :

- l'analyse des données de la revue « L'observatoire de l'éolien 2024 » ;

- l'analyse des données de revues spécialisées ;
- l'analyse des données de sites web spécialisés et gouvernementaux ;
- des entretiens longs auprès de professionnels de la maintenance d'éoliennes terrestres et en mer ;

Ces analyses ont mis en évidence que l'emploi de technicien supérieur de maintenance d'éoliennes évolue sous l'impulsion de deux facteurs principaux :

- le développement récent de l'éolien en mer avec trois parcs opérationnels aujourd'hui, et dix-sept autres parcs qui devraient voir le jour d'ici 2035 ;
- la mise en œuvre d'applications numériques d'intelligence artificielle permettant l'analyse des données de fonctionnement des parcs éoliens et l'identification des risques de défaillances.

De plus, il est confirmé que le respect des règles de sécurité est le facteur fondamental sur lequel repose toutes les interventions de maintenance d'éoliennes.

Ces différents éléments sont pris en compte de la manière suivante :

- modification du périmètre des deux activités types pour englober à la fois l'éolien terrestre et l'éolien en mer. les libellés sont modifiés en conséquence ;
- ajustement de ces mêmes libellés pour mettre en évidence l'importance primordiale de la sécurité ;
- suppression de la compétence « Analyser l'évolution de données pour réaliser la maintenance prédictive d'un parc d'éoliennes » car les analyses sont désormais effectuées à l'aide d'applications numériques d'intelligence artificielle et les prises de décisions qui en découlent sont confiées à des spécialistes ;
- mises à jour des compétences professionnelles pour prendre en compte les besoins spécifiques aux interventions de maintenance des parcs éoliens en mer.

Le tableau de correspondance du RE :

	Technicien supérieur de maintenance d'éoliennes Arrêté du 18/11/2020		Technicien supérieur de maintenance d'éoliennes Arrêté du 30/09/2025
CCP	Réaliser la maintenance préventive de parcs d'éoliennes	CCP	Réaliser en sécurité la maintenance préventive de parcs éoliens terrestres et en mer
CCP	Réaliser la maintenance corrective et prédictive de parcs d'éoliennes	CCP	Réaliser en sécurité la maintenance corrective de parcs éoliens terrestres et en mer

Les prochains titres avec dates d'effet à trois mois

Titres avec date d'effet entre novembre 2025 et janvier 2026

Code Titre	Intitulé	Sigle	Code RNCP	Date d'effet
TP-01404	Technicien supérieur de maintenance d'éoliennes	TSME	41534	15/11/2025
TP-00213	Technicien de production en plasturgie	TPP	41535	19/11/2025
TP-00211	Technicien en usinage assisté par ordinateur	TUAO	41537	08/12/2025
TP-00019	Technicien en électronique de montage, de contrôle et de maintenance	TEMCM	A venir	27/12/2025
TP-01451	Technicien réparateur en mécanique de marine de plaisance	TRMMP	A venir	27/12/2025
TP-00120	Technicien en systèmes de sûreté	TSS	41367	28/12/2025
TP-00117	Technicien d'études en construction bois	TECB	41531	29/12/2025
TP-00299	Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger	CLVUL	A venir	01/01/2026
TP-00442	Technicien de maintenance industrielle	TMI	41536	09/01/2026
TP-01450	Technicien de maintenance en marine de plaisance	TMMP	A venir	20/01/2026

Les prochains titres arrivant à échéance à trois mois

Titres arrivants à échéance entre novembre 2025 et janvier 2026

Code Titre	Intitulé	Sigle	Code RNCP	Date d'échéance
TP-01404	Technicien supérieur de maintenance d'éoliennes	TSME	35178	14/11/2025
TP-00213	Technicien de production en plasturgie	TPP	35107	19/11/2025
TP-00211	Technicien en usinage assisté par ordinateur	TUAO	35182	07/12/2025
TP-00206	Mécanicien réparateur en marine de plaisance	MRMP	35179	26/12/2025
TP-00019	Electronicien de montage, de contrôle et de maintenance	EMCM	35180	27/12/2025
TP-00120	Technicien en systèmes de sûreté	TSS	35188	28/12/2025
TP-00117	Technicien d'études en construction bois	TECB	35181	28/12/2025
TP-00299	Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger	CLVUL	39186	31/12/2025
TP-00442	Technicien de maintenance industrielle	TMI	35191	08/01/2026
TP-00092	Agent de maintenance en marine de plaisance	AMMP	35190	19/01/2026

La programmation des futures journées de la certification

Prochaines journées de la certification entre novembre 2025 et janvier 2026

Retrouvez l'ensemble des référentiels nécessaires au bon déroulement des webinaires sur l'espace [Employeur – Candidat – Acteur](#).

Tertiaire					
	Dates / Horaires	Lieux / Modalités	Ingénieur de formation	Personne organisatrice	Intervenant Direction des Certifications
Manager d'établissement marchand (MEM)	13/01/2026	Visioconférence	Didier PERQUE	Naïma EL BACHA	Aurélien TAMISIER

Pour tout renseignement et inscription :

Romain MARCHAL, romain.marchal@afpa.fr

Naïma EL BACHA, naima.el-bacha@afpa.fr

BTP					
	Dates / Horaires	Lieux / Modalités	Ingénieur de formation	Personne organisatrice	Intervenant Direction des Certifications
Scaphandrier Travaux Publics (STP)	05/12/2025 09H00- 12H00	Visioconférence	Renaud RICHARD Lauret FOREST	Isabelle BOUSQUET	Christelle JOUANA

Pour tout renseignement et inscription :

Christine VERGUET, christine.verguet@afpa.fr

Isabelle BOUSQUET, isabelle.bousquet@afpa.fr

Industrie

Secteur / Titre	Dates / Horaires	Lieux / Modalités	Ingénieur de formation	Personne organisatrice	Intervenant Direction des Certifications
Soudeur assembleur industriel (SAI) Soudeur en tuyauterie industrielle (STI ex STEE)	Mardi 4 novembre	Visioconférence	Christelle MILANI	Sylvie FROMENT	Christelle JOUANA
Technicien en chaudronnerie (TC) Tuyauteur industriel (TI)			Karim MERAIHIA		
Opérateur réglé en usinage assisté par ordinateur (ORUAO)			Jean-Marc TISSOT		

Pour tout renseignement et inscription :

Laurence PEUZET, laurence.peuzet@afpa.fr

Sylvie FROMENT, sylvie.froment@afpa.fr

Direction de la publication

Marylin Andrey

Directrice des Certifications

Direction de l'ingénierie et de l'innovation et MNSP

Rédaction

Aurélien TAMISIER

Chef de Projet Certifications

Direction de l'ingénierie et de l'innovation et MNSP

Viviane BACH

Cheffe de Projet Prospective

Direction de l'ingénierie et de l'innovation



Ce document est réalisé par l'Afpa, pour le compte du ministère, dans le cadre des missions nationales de service public qui lui sont confiées par le ministère du travail.